

Communiqué de presse

29 mars 2018



Stand D15 - C16

Pour en savoir +

Actualités, territoires de chasse en forêt domaniale, services proposés par l'ONF... Retrouvez toutes les informations sur notre site internet dédié : **chasse.onf.fr**

L'ONF, acteur de l'équilibre sylvo-cynégétique

Du 6 au 9 avril, l'ONF sera présent au salon de la Chasse et de la Faune Sauvage à Mantes-la-Jolie (78). L'occasion pour les forestiers d'aller à la rencontre des visiteurs et des chasseurs, de présenter les offres de chasse de l'ONF en forêt domaniale et d'échanger sur les actions au service de l'équilibre forêt-gibier.

La chasse, enjeu majeur

Afin de préserver la vitalité et la pérennité des forêts publiques, l'ONF veille et participe au maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique avec l'ensemble des acteurs de la chasse et des territoires.

La régulation des populations d'ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers) est un sujet central pour les forestiers. Présents en trop grand nombre, cerfs, chevreuils et sangliers compromettent la régénération naturelle des forêts en consommant les jeunes pousses et plants. Ils entraînent également une baisse de la biodiversité et peuvent abîmer les arbres notamment par écorçage. A l'heure actuelle, 30 % des forêts domaniales sont en situation de surpopulation de grands gibiers.

Plus de 1000 chasses à la journée proposées par l'ONF

La chasse est donc indispensable à la conservation des écosystèmes forestiers.

L'ONF est un partenaire de longue date des chasseurs, à travers la location de baux de chasse (de gré à gré ou en adjudication) en forêt domaniale, ou via l'offre de chasses sous licence proposée par les 150 guides de chasse de l'ONF.

Ces chasses sous licence présentées au salon peuvent être pratiquées de

Ces chasses sous licence présentées au salon peuvent être pratiquées de différentes façon : la chasse à tir de façon individuelle (à l'approche ou à l'affût) ou collective (battue ou poussée) ou la chasse à l'arc.











A propos de l'ONF

Entreprise publique au cœur de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Tél. 06 07 78 09 84